

**ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DES  
SITES ET VALLEES DU NAMUROIS**

**(ADSVN) asbl**

Rue Nanon, 98

5000 Namur

[ADSVN@Skynet.be](mailto:ADSVN@Skynet.be)

Namur, le 2 mai 2019

A l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins  
de et à ANHEE

Concerne : remplacement et construction d'une sous station électrique située à Warnant ;  
demandeur : la SA Elia

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins,

Notre association a été informée de l'ouverture d'une enquête publique auprès de votre administration concernant le remplacement et la reconstruction d'une sous station électrique Elia. La localisation du projet est située entre le village de Warnant et son ancienne gare, au croisement de la rue de Bioul et de la rue de la Gare, entre les deux parties du village, au milieu d'une plaine agricole. Il consiste en l'édification de trois bâtiments à typologie rectangulaire ayant respectivement une surface au sol de :

- 15,88m x 9,38 m avec une élévation de 8, 90 m pour le premier,
- 15,88 m x 11,18 m avec une élévation de 5 m pour le second,
- 20,88 m x 11,84 m avec une élévation de 5,9 m pour le troisième.

Le dossier administratif relève également que ces trois cubes de bétons « seront revêtus de panneaux cellulaires de ton grisé » et que « la végétation existante sera conservée, en particulier le long des voiries, néanmoins un certain nombre d'arbres devront être abattus pour permettre la réalisation du projet, y compris dans la zone non aedificandi... »

\*

\*

\*

Après avoir pris connaissance du dossier et avoir procédé à une étude paysagère, notre association vous fait part des observations et remarques suivantes ;

#### En ce qui concerne la localisation du projet :

Ce projet est localisé dans la partie basse de la vallée de la Molignée, dans une plaine agricole ouverte, sur une élévation qui le rend visible à 360 ° ...de plus il est isolé par rapport au bâti existant.

A cet effet, il n'est pas inutile de rappeler que la plaine de Warnant est reprise dans plusieurs études ou inventaires paysager relatifs à la région du Condroz :

- Cette unité visuelle est inventoriée et étudiée dans le volume 1<sup>er</sup> de l'étude consacré au Bassin Hydrographique de la Molignée » , p167 et 168, pour la qualité et l'harmonie de son paysage ; (Comité scientifique de la Conservation de la Nature et de la Protection des Eaux) (en annexe 1)
- Elle est également reprise en page de couverture de l'Atlas des Paysages de Wallonie, volume consacré au « Plateau de Condroz » édité par la CPDT (en annexe 2)
  - cet atlas reprend en p.248 un descriptif scientifique de la plaine de Warnant à partir du point de vue de Haut le Wastia à partir du GPS 50 30 61 N 04 84 65 E .(en annexe 3)
- Cette unité a encore été reprise dans l'inventaire des points d'intérêt paysagers réalisé par l'ADESA pour le compte de la région Wallonne sur le territoire de la commune d'Anhée.
- Elle est aussi reprise en page de couverture de l'ouvrage édité par la commune d'Anhée avec le soutien de la province de Namur consacré aux « Paysages, mémoire de nos territoires » et étudiée en page 40 et suivantes ; (en annexe 4)
- Enfin, dans son ouvrage consacré aux « paysages du Namurois » (les éditions namuroises) , Jean François Pacco reprend en page 62 la plaine de Warnant étudiée depuis le point de vue de la Ferme de Corbais...GPS 50 32 47 N 04 85 00 E . L'auteur précise que « *La vallée s'étend largement, descendant en bocage de l'ancienne abbaye de Moulins d'un côté, l'ancienne gare de Warnant de l'autre, puis remonte jusqu'à la crête où sont juchés le village de Haut le Wastia et son église. Un paysage à couper le souffle : est-on bien en Belgique ?* » (en annexe5)

#### En ce qui concerne le gabarit du projet :

Le projet est imposant et massif, il se compose de trois éléments occupant une surface au sol de 460 m<sup>2</sup> pour un cubage moyen de l'ensemble de 3 500 m<sup>3</sup>, avec une hauteur maximum de 8,90 m, soit égal à un bâtiment de 3 niveaux (rez+2). Sa localisation, sur les premiers contreforts de la vallée de la Molignée au centre de la plaine de Warnant, en fera un point d'appel perturbant compte tenu de son absence totale de qualité architecturale, ce qui affaiblira significativement la valeur paysagère intrinsèque de l'unité paysagère de Warnant.



### En ce qui concerne son intégration paysagère.

On regrettera que l'auteur de projet n'est fait aucune étude particulière sur l'intégration paysagère d'une telle infrastructure qui crée un déséquilibre important avec le bâti rural existant d'une part et avec la trame paysagère d'autre part. A cet effet et par analogie avec le secteur agricole, l'auteur de projet aurait pu s'inspirer des recommandations émises par le DGATLP pour ce qui concerne l'intégration paysagère des bâtiments agricole en site rural. Un chapitre important concerne la localisation du projet et principalement ceux qui sont situés en plaine agricole afin d'en éviter le mitage. (Conseils pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles, DGA, DGATLP, 2001, p 12)).

La strate arbustive, qui pourrait être un facteur permettant une meilleur intégration, n'est abordé que de manière vague « *la végétation existante sera conservée, en particulier le long des voiries, néanmoins un certain nombre d'arbres devront être abattus pour permettre la réalisation du projet, y compris dans la zone non aedificandi...* » Ce qui ne garantit pas une intégration paysagère pertinente du projet. Aucune identification et localisation précise des arbres à abattre et à conserver n'est prévue...laissant toute liberté au maitre d'ouvrage de réaliser l'abattage qu'il souhaite.

### En ce qui concerne l'impact de ce projet par rapport au Programme Stratégique Transversale (PST) adopté par le Collège des Bourgmestre et Echevins en 2013.

Il n'est pas inopportun de rappeler qu'en 2013 le collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune d'Anhée avait déclaré dans sa PST « *qu'une attention particulière sera portée sur la promotion de la richesse naturelle de la commune et de ses paysages tout en s'orientant vers une sensibilisation de la population et des visiteurs au respect et à la conservation de ce patrimoine écologique* ».

\* \* \*

En conclusion, nous estimons que le gabarit et l'architecture « simplifiée » du projet est inadéquat par rapport à la localisation des lieux où il est envisagé et pour ces motifs nous vous invitons :

A titre principal, à le refuser ;

A titre subsidiaire estimer que le dossier administratif est incomplet :

- et inviter l'auteur de projet à présenter un nouveau projet, dont la dimension et la qualité architectural sera plus en adéquation avec la sensibilité paysagère du lieu d'implantation prévu.

- Afin d'apprécier la pertinence de l'intégration paysagère, prévoir un photomontage du projet aux points GPS suivants :
  1. Venant de Bioul, coordonnées GPS 50 19 14 N et 04 49 14 E azimut 107° ;
  2. Sortant de Warnant, coordonnées GPS 50 19 12 N et 04 50 11 E azimut 113°
  3. Venant d'Anhée, coordonnées GPS 50 19 14 N et 04 51 02 E azimut 297 °
  4. Au point de vue de Corbais GPS 50 32 47 N et 04 85 00 E azimut 259 °
  5. Au point de vue de Haut le Wastia GPS 50 30 64 N et 04 84 67 E azimut 5°
- Prévoir, dans la demande de permis, une intégration paysagère complète du futur bâti, qui tiendra compte de la végétation d'arbres et des buissons.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, l'assurance de nos sentiments les distingués.



Juan de Hemptinne,  
Président de Conseil d'Administration





### *Une vallée de la Molignée ample comme dans le Jura*

**Warnant.** Vous cherchez un point de vue inédit sur la vallée de la Molignée ? Celui-ci est situé juste sous la ferme de Corbais, dominant le village de Warnant. Ferme qui vaut la peine : ses bâtiments de calcaire ont gardé de nombreux vestiges des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. La vallée s'étend largement, descendant en bocage vers l'ancienne abbaye de Moulins d'un côté, l'ancienne gare de Warnant de l'autre, puis remonte jusqu'à la crête où sont juchés le village de Haut-le-Wastia et son église. Un paysage à couper le souffle : est-on bien en Belgique ?



### *En val de Sambre, m*

**Soye.** La Basse-Sambre Soye est le village qui a s vallée de la Sambre à la l Amand, son château, sa vers les cotéaux de Flore